

EN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	
Paris et Limit.	44.00	25.00	13.00
Autres départem.	52.00	28.00	15.00
Union Postale	62.00	34.00	18.00

### LA FUMÉE BLANCHE S'EST ÉLEVÉE

Le cardinal Ratti, élu Pape, a pris le nom de Pie XI, et du balcon de la basilique, a donné à la foule, massée sur la place Saint-Pierre, sa première bénédiction pontificale "pour la pacification universelle"

ROME, 6 février. — Selon « Le Giornale d'Italia », l'espoir de réunir les deux tiers des votes sur le cardinal Gasparri n'a pas été vain, l'attention de ceux qui souhaitent donner à Benoît XV un successeur qui continuerait fidèlement sa politique, se reporta sur les deux figures qui se rapprochaient le plus du Secrétaire d'Etat c'est-à-dire sur les cardinaux Maffi et Ratti. Le zèle déployé par le cardinal Vanutelli pour obtenir l'élection du cardinal Maffi, demeura sans succès, mais le cardinal doyen adhésif de bon gré à la désignation du cardinal Ratti, quand il vit que l'accord pouvait être réalisé facilement sur ce nom.

Le cardinal Ratti fut donc élu Pape, et prit le nom de Pie XI.

PARIS, 6 février. — Le cardinal Achille Ratti naquit à Besençon le 30 mai 1857. Il est l'aîné d'un fils d'une famille de 7 enfants. Il a encore un frère et une sœur.

À l'époque de sa naissance, son père, François Ratti dirigeait la filature des Frères Grégoriens. L'enfant passa ses vacances chez son oncle, dom Mariano Ratti, prévôt d'Assey, ecclésiastique de haut mérite, qui exerça sur lui une influence profonde. Il se fit dès cette époque remarquer par son esprit studieux, sa solide piété, sa distinction naturelle et sa précocité gravité.

L'abbé Ratti se distingua ensuite parmi ses condisciples au séminaire de Monza et à celui de Milan. Aussi fut-il choisi pour être envoyé à Rome comme élève du Collège Lombard.

Il fréquenta les cours de l'Université Grégorienne et prit les doctorats en philosophie, en théologie et en droit canon. Ordonné prêtre le 20 septembre 1879, dom Achille Ratti passa quelques mois en 1882 comme vicaire spirituel dans la petite paroisse de Barzi, puis il fut appelé à professer au Grand Séminaire la théologie d'abord, puis l'éloquence sacrée jusqu'au moment où en 1888, il fut admis parmi les docteurs de la bibliothèque Ambrosienne. Il était préfet de l'Ambrosienne quand, en 1910, Pie X l'appela à Rome pour occuper le poste de directeur de la Bibliothèque Vaticane. Il succéda à celui-ci en 1914. C'est là que Benoît XV alla le chercher lorsque, le 25 avril 1918, il le nomma visiteur apostolique en Pologne.

Mgr Ratti n'était investi d'aucune mission pontificale. Il s'agissait pour lui de reconnaître l'état religieux de la Pologne et de donner à sa vitalité chrétienne une vigoureuse impulsion. Il fut partout accueilli d'une façon triomphale.

De nombreux évêchés furent créés sur ses propositions. Le gouvernement nous assista de ses relations avec le Saint-Siège.

Mgr Ratti, en visitant, devait donc apostoliquement. Il présentait en cette qualité ses lettres de créance au président Pilsudski le 19 juillet 1919. Voilà cinq mois à peine que le cardinal Ratti gouvernait le diocèse de Sielice.

La foule qui, malgré la pluie, était nombreuse sur la place, a accueilli le nouveau

Pape avec des acclamations, agrandissant les larmes italiennes rangées, présentèrent les armes.

Le Souverain-Pontife, entouré de cardinaux, souriant, pendant que la foule faisait entendre des ovations répétées et ouvrait les bras.

Le cardinal Biletti fit avec sa main signe à la foule de faire silence. Pie XI donna alors à sa bénédiction aux fidèles agenouillés. Une nouvelle et immense ovation salua le Pontife.

À 12 h. 47, Pie XI, après avoir béni une deuxième fois la foule, se retira. Les cloches de Saint-Pierre, ainsi que celles de toutes les églises de Rome, retentirent. La foule continue à stationner sur la place.

Voici, d'après « Le Tempo », le récit de la première bénédiction pontificale : Sur la Loggia apparaît le crucifix suivi du Maréchal du Conclave et de plusieurs cardinaux. Sur la place Saint-Pierre, la foule grossit. Le nouveau Pontife, le visage pâle et empreint d'une grave sérénité, apparaît enfin sur la Loggia. Le silence règne de nouveau.

Alors, Pie XI, d'un geste lent et ferme, donne la bénédiction, tandis que les troupes italiennes présentent les armes. L'émotion est indescriptible.

« Le Tempo » observe que cette bénédiction a été donnée sur la place, du balcon extérieur de la Basilique, revêt une importance exceptionnelle et que s'ouvre une nouvelle période dans l'histoire des rapports entre l'Italie et le Saint-Siège.

Un communiué

ROME, 6 février. — Le prince Ghisli, Maréchal du Conclave, par ordre du cardinal secrétaire du Conclave, a adressé à l'Agence Stefani, le communiqué suivant : Sa Sainteté Pie XI, avec toutes les réserves en faveur des droits inaliénables de l'Église et du Saint-Siège, qu'il a fait le serment d'affirmer et de défendre, a donné sa première bénédiction papale du balcon extérieur sur la place Saint-Pierre, avec l'intention particulière que cette bénédiction soit destinée non seulement aux personnes présentes, place Saint-Pierre, non seulement à Rome et à l'Italie, mais à toutes les Nations et à tous les peuples, et qu'elle porte sur le monde entier, le souhait et l'annonce de cette pacification universelle que nous désirons si ardemment.

FRANCOPHILE

Pie XI est très francophile. Il s'est attiré l'imitation des Allemands durant sa nomenclature à Varsovie, aussi le gouvernement du Reich avait chargé ses cardinaux de proposer contre lui l'exclusive au dernier conclave.

Mais on sait que le Pape Pie X, le lendemain de son élection, a délégué qu'on ne puisse à Varsovie plus le droit d'exclusive.

Autre preuve de la francophilie du nouveau Pape.

Quant l'Italie s'est unie aux Alliés pour déclarer la guerre à l'Allemagne, Mgr Ratti exprima son regret de ne pouvoir prendre un fusil et combattre l'ennemi.

Pie XI est également partisan du rapprochement du Quirinal et du Vatican. Il en a fourni une première preuve en

Achille RATTI, prêtre de Sa Sainteté le 6 mars 1907, protonotaire apostolique 28 octobre 1914, chanoine de Saint-Ambroise à Milan, préfet de la Bibliothèque Ambrosienne et en même temps vice-préfet de la Bibliothèque Vaticane en 1912, puis préfet en 1914 ; chanoine du Vatican le 18 septembre 1914.

accordant, dès son élection, sa première bénédiction apostolique « Urbi et orbi » du haut de la fenêtre de Saint-Pierre.

Cette cérémonie n'avait pas eu lieu depuis la prise de Rome par l'armée italienne en septembre 1870.

Ce que dit la presse

« Le Temps » : « Ainsi, peu à peu, sous les deux derniers pontificats, le Vatican, sans s'immiscer dans les affaires intérieures de notre pays, s'est rapproché de nous, maintenant cette union, dont le développement entre les hommes ne devrait pas être un rêve général, mais devrait devenir chaque jour un peu plus une réalité vivante. Pourquoi ne pas penser, ne pas espérer que la politique du nouveau pape, sans qu'on ait à rechercher ce que fut celle du nonce de Pologne, s'inspirera tout de suite de la politique de ses deux prédécesseurs immédiats dans les dernières années de leur pontificat ? »

« L'Intransigeant » :

Le cardinal Ratti était le candidat du groupe Gasparri. Son élection assure la continuation de la politique de rapprochement avec la France d'une part, et le Quirinal d'autre part, politique qui est compromise par l'élection d'un candidat du groupe Meiry del Val.

« La Liberté » :

Au point de vue français qui nous intéresse plus particulièrement, le choix du nouveau Souverain Pontife nous donne les plus grandes satisfactions. D'abord, le nouveau Pape est l'ami de la Pologne ; il s'est associé en toutes circonstances aux témoignages de bienveillance et de sympathie que nos dernières années Benoît XV nous a données. De plus, chaque fois qu'il est entré en relation avec l'un de nos contemporains le cardinal Ratti a été avec lui d'une affabilité, d'une cordialité parfaites.

« N'oublions pas, en terminant, de rappeler que le premier acte de l'épiscopat du cardinal Ratti quand il monta sur le siège de Milan, fut de donner tous ses soins à la fondation d'une université catholique, montrant ainsi combien il est à cœur la haute culture du clergé, des catholiques et un général de tous les diocésains.



SA SAINTÉTÉ PIE XI

Le nouveau Pape sera donc un protecteur tout indiqué des universités catholiques en France et à l'étranger, et il contribuera, pour sa part, à la propagande des hautes études dans l'univers. En réalité sous quelque angle que nous nous plaçons pour apprécier la valeur, la portée et les conséquences de cette élection du cardinal Ratti, nous bien comme l'étranger, nous le souhaitons, et qu'un point de vue des grands intérêts de la paix universelle et de la pacification des esprits et des coeurs, nous ne pouvons que nous féliciter et nous applaudir que le résultat de ces scrutins a justifié pleinement nos espoirs.

Bien que le continuateur attendu des traditions diplomatiques de Léon XIII, le cardinal Ratti a choisi le nom de Pie XI, voulant ainsi qu'il ne sera pas seulement un pape diplomatique, mais encore un pape poète.

« La presse allemande d'hier a assuré que les cardinaux allemands, bien que généralement de nuance libérale, lui refuseraient leur voix. Rompu aux difficultés de la diplomatie vaticane, parlant aisément plusieurs langues et en même temps jouissant parmi les membres du Sacré Collège d'une grande réputation de douceur et de piété, Pie XI peut être un grand Pape.

« L'Allemagne et la France ont eu un grand succès à Washington, c'est l'Allemagne qui a obtenu plus de succès qu'elle ne s'attendait. Elle ne le regrette pas, certes, mais on avouera que c'est un encouragement. Ça lui apprendra à savoir que les affaires sont les affaires. »

« L'Allemagne et la France ont eu un grand succès à Washington, c'est l'Allemagne qui a obtenu plus de succès qu'elle ne s'attendait. Elle ne le regrette pas, certes, mais on avouera que c'est un encouragement. Ça lui apprendra à savoir que les affaires sont les affaires. »

« L'Allemagne et la France ont eu un grand succès à Washington, c'est l'Allemagne qui a obtenu plus de succès qu'elle ne s'attendait. Elle ne le regrette pas, certes, mais on avouera que c'est un encouragement. Ça lui apprendra à savoir que les affaires sont les affaires. »

« L'Allemagne et la France ont eu un grand succès à Washington, c'est l'Allemagne qui a obtenu plus de succès qu'elle ne s'attendait. Elle ne le regrette pas, certes, mais on avouera que c'est un encouragement. Ça lui apprendra à savoir que les affaires sont les affaires. »

« L'Allemagne et la France ont eu un grand succès à Washington, c'est l'Allemagne qui a obtenu plus de succès qu'elle ne s'attendait. Elle ne le regrette pas, certes, mais on avouera que c'est un encouragement. Ça lui apprendra à savoir que les affaires sont les affaires. »

« L'Allemagne et la France ont eu un grand succès à Washington, c'est l'Allemagne qui a obtenu plus de succès qu'elle ne s'attendait. Elle ne le regrette pas, certes, mais on avouera que c'est un encouragement. Ça lui apprendra à savoir que les affaires sont les affaires. »

### UNE ORGANISATION DE TERREUR

La Russie tout entière est dans les mains des espions de la Tcheka

Nous avons annoncé qu'un décret soviétique allait permettre prochainement d'annoncer la suppression des commissions extraordinaires, connues sous leur nom abrégé de Tcheka.

Déjà Lénine avait fait prévoir, un peu avant Noël, l'abolition de ce tribunal révolutionnaire qui a usuré une si grande autorité. Mais il avait rencontré une grande opposition chez les extrémistes et dans la toute-puissante Tcheka elle-même.

La Tcheka, en effet, est un Etat dans l'Etat. Cette monstrueuse organisation d'espionnage et de mort possède ses troupes, ses chefs, ses magasins, ses trains, ses téléphones, etc. Elle ne relève de personne. Des grâces signées par Lénine lui-même n'ont pas été prises en considération par Djerdjinski, le grand-maitre de la terreur.

Chaque bourgade de la Tcheka, irresponsable et toute-puissante. Les suspects sont jugés par elle sur simple examen du dossier, sans pouvoir se défendre. Les condamnation sont exécutées dans les caves des prisons ou devant les fosses que les victimes creusent d'avance pour elles-mêmes. Jamais l'histoire n'a connu une organisation de police plus nombreuse, plus corrompue et plus sanglante. Depuis quatre ans, elle a fait trembler la Russie entière sous une terreur sourde, elle a pour la société par ses délateurs et la méfiance qu'elle a inspirée.

Les statistiques indiquent qu'en dix-neuf mois seulement, et dans vingt gouvernements sur les cinquante-deux qui composent la Russie, elle a arrêté 86.893 personnes et en a exécuté 8.419.

Mais elle a permis au bolchevisme de vivre et Lénine lui-même, avant d'enlever sa récente lutte contre elle, lui a rendu un hommage sinistre.

A la commission des finances

PARIS, 6 février. — La commission sénatoriale des finances, réunie sous la présidence de M. Millies-Lacroix, a commencé l'examen du projet de loi relatif à l'autorisation de donner au gouvernement français pour négocier d'accord avec le gouvernement chinois une opération de crédit destinée à sauvegarder les crédits matériels et moraux de la France en Extrême-Orient au moyen de l'indemnité dite des Boxers.

On sait qu'il s'agit de la Banque Industrielle de Chine. La commission a décidé à l'unanimité de surseoir à toute décision.

La commission a, en outre, décidé de demander au présent du Conseil de bien vouloir venir devant elle le plus prochainement possible au sujet des accords de Wiesbaden et des négociations récentes de Londres et de Cannes en ce qui concerne leur répercussion sur le budget des dépenses recouvrables et sur les paiements à faire par l'Allemagne en exécution de l'état du 5 mai 1921.

De la discussion qui a eu lieu à la commission des finances, il résulte évidemment qu'il n'y a rien de plus à conclure avant l'audition du président du Conseil, que si l'unanimité de la commission est décidée à sauvegarder les intérêts moraux et matériels de la France en Chine, elle n'est beaucoup moins pour assurer le renouveau de la Banque Industrielle de Chine.

Les traités faits à Washington sont signés

London, 6 février. — Un télégramme de Washington aux journaux annonce que la Conférence de Washington s'est ouverte un peu après dix heures, ce matin. Les représentants américains et britanniques ont signé tous les traités, La Belgique a signé le traité des neuf puissances.

Le télégramme ajoute que la France, la Chine, l'Italie et le Japon ont également apposé leurs signatures.

UN ACCORD FRANCO-POLONAIS

PARIS, 6 février. — M. Poincaré, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, et le comte Zamoiscki, ministre de Pologne à Paris, ont signé, cet après-midi, une série d'accords économiques entre la France et la Pologne comprenant : 1° un accord commercial ; 2° un accord sur les biens d'intérêt privés ; 3° un accord sur les industries du naphte.

### UNE LETTRE QUI LAISSE PERPLEXE

Les ossements de Gambais auraient-ils été apportés par un déséquilibré ?

Une lettre est parvenue à M<sup>e</sup> de Moro-Giuffrè, défenseur de Landru, qui n'est pas sans intérêt.

Cette lettre, qui est signée Hector Vigoureux, dit en substance :

Les faits que je crois devoir vous signaler pour libérer ma conscience peuvent être très importants. Trois jours après l'arrestation de Landru, vers midi, je me rendis du village de Bourdonné au village de Boulay, en passant par Gambais.

Arrivé à hauteur de l'église, je tournai à droite pour prendre le chemin qui, à travers champs, conduit vers le Boulay, et suivi le sentier dit « sente des Sœurs », lequel longe le cimetière.

À ce moment, au-dessus du mur bas du cimetière, j'aperçus au-delà des tombes une lucarne. Etonné, je regardai, et j'aperçus, penché au-dessus de l'ossuaire qui se trouve derrière la sacristie, un homme que je reconnus aussitôt. Cet homme était un certain P... fils d'un excellent fermier de la région de Gambais, et notamment connu comme déséquilibré et pour ses nombreuses excentricités. Je dois ajouter qu'il est mort depuis. Intrigué à bon droit, je me dissimulai derrière la sacristie, et observai les gestes de l'homme. Je le vis sortir de l'ossuaire des fragments d'ossements qu'il semblait y choisir soigneusement à la lueur de sa lanterne, puis mettre ceux-ci dans une petite boîte déposée à côté de lui. Après quoi, ayant refermé l'ossuaire, il franchit le mur du cimetière, suivit le sentier qui passe derrière la propriété louée par Landru, escada la clôture qui le ferme et disparut. J'attendais quelques instants, mais l'homme ne revenant pas, je continuai ma route.

Peut-être que ce que je vis cette nuit-là pourrait expliquer la découverte que l'on avait faite quelques jours plus tard, de débris d'ossements dans la propriété de celui qu'on appelle le « Barbe-Bleue de Gambais ».

Je joins à cette lettre un croquis des lieux où je vis ce que je viens d'exposer.

Tel est, sinon le texte littéral exact, du moins le sens général de la lettre reçue par les défenseurs de Landru.

On conçoit quelle ait pu retentir leur attention.

ECHOS & NOUVELLES

Une gare d'aviation sur la Seine. Les verrous n'ont pas été démontés. Le ministère anglais de l'air a décidé la construction d'une station aéro-maritime sur la Tamise, face au Palais du Parlement. On dit, ce l'autre côté du canal, que les autorités françaises envisageraient aussi la possibilité d'avoir une station de ce genre sur la Seine, au cœur de Paris. Ces installations seraient pour effet de raccourcir de trois quarts d'heure au moins la durée du voyage de Paris à Londres. On utilisera, pour le service, des avions amphibies qui pourraient se poser indistinctement sur terre et sur l'eau.

La nouvelle venue de Baltimore. M. Henri Campbell, âgé de 101 ans, Coquelicot, s'est empêché de demander le divorce... et de l'épouser.

Pourquoi M. Campbell veut divorcer ? Parce qu'il est jaloux, simplement ! Sa femme, a-t-il dit au tribunal, a reçu d'un autre — une lettre et, cela, il ne l'admet pas, — un avis — un divorce fait en Amérique. Mais le juge « paternel », se permit de donner ce petit conseil au centenaire :

« Vous êtes divorcé, c'est très bien ; vous voilà content. Mais, de grâce, ne vous en la et n'oubliez pas profiter de votre liberté pour contracter une nouvelle union ! Vous n'êtes point fait pour être heureux en ménage. »

Informations brèves

Le troisième procès Fatty commencera le 13 mars. Le Conseil supérieur de la guerre s'est réuni hier à l'Élysée sous la présidence de M. Millerand.

Le mérite agricole

PARIS, 6 février. — La promotion du mérite agricole est définitivement arrêtée depuis quelques jours. Elle paraîtra incessamment au Journal officiel. En conséquence, les candidatures parvenues ces derniers jours au ministère de l'Agriculture, ne pourront être examinées utilement que pour la promotion suivante.

La durée du service militaire

PARIS, 6 février. — Le ministre de la Guerre nous communique la note suivante : Il a été fait allusion, dans un certain nombre de journaux, à une prétendue divergence de vues entre le vice-président du Conseil supérieur de la guerre, l'inspecteur général de l'armée et le chef de l'état-major général au sujet de la durée du service militaire.

Aucune divergence n'existe et n'a jamais existé ni à cet égard, ni à aucun autre entre le maréchal Pétain et le général Buat.

### Les affaires sont les affaires

Puisque les bons comptes font les bons amis, nous sommes en droit de compter sur la longue amitié des Américains qui viennent d'avoir l'obligeance de nous envoyer leur note. Elle est étonnante à établir. Son examen a demandé plusieurs semaines. Dire cependant que nous n'en aurions rien su, et que nous aurions été totalement surpris lors de la réception de la « douloureuse » si MM. Mac Cormick et Borah, ne s'étaient brouillés au cours de la discussion des crédits, à quelques réflexions agressives sur les armements français. Les informations politiques, parfois trop discrètes, ont été de leur devoir, de nous en donner quelques échos laconiques, ils est vrai, mais suffisants, toutefois, pour nous tenir sur nos gardes. Grâce leur soient rendues. Ils nous ont ainsi évité une désagréable émotion, et c'est avec sang-froid que nous avons accueilli leur frocure, doublée, ajoutons-le, d'une somme de cent francs.

Nous, Alliés, les Anglais, Italiens, Belges, ont reçu également le relevé de leurs dettes, ainsi que la Russie d'ailleurs ; ainsi donc, les Etats-Unis tiennent balance égale entre leurs associés et leurs ennemis. Rien n'est plus juste, c'est ainsi d'ailleurs que se font les bonnes affaires.

Les Etats-Unis ont avancé, à l'Europe, durant la guerre, une somme totale de 11 milliards de dollars, soit au cours actuel 132 milliards de francs, remboursables, d'après les décisions de leur Sénat, en 25 ans, ou plus tard, au plus de juin 1947, intérêts non compris. Ces intérêts, ne peuvent être inférieurs à 4,25 %. Quelle somme totale devrons-nous verser dans 25 ans, si nous n'amortissons pas annuellement ? N'ayant pas sous la main, le fameux calculateur Jacques Inaudi, nous reculeons devant le calcul, en disant cependant (nous ne croyons pas nous tromper), que ces 132 milliards seront au moins doublés, le jour de la dernière échéance.

Ces 132 milliards sont un chiffre fatidique, C'est à cette somme, qu'ont été définitivement fixées, tout au moins jusqu'à la conférence de Gênes, les indemnités de guerre dues aux alliés par les Allemands. A Gênes, les Alliés décideront, s'ils veulent être agréables à M. Lloyd George, de remettre leurs dettes aux vaincus, tandis que le gouvernement américain ne manquera pas d'élever la voix de ses intérêts. Les affaires sont les affaires, n'est-ce pas. On n'est pas associé, pour des principes, cela va sans dire.

Bref, à l'heure actuelle, nous devons aux Etats-Unis, autant que l'Allemagne nous doit. Ceci étant, pourquoi à Gênes, les représentants des alliés ne tiraient-ils pas à M. Lloyd George, lorsqu'il leur demandera de donner qu'ils à l'Allemagne, par dessus le marché.

M. Lloyd George, serait très vraisemblablement, le premier à protester contre ce trac, pourtant assez commode, dans le monde des affaires, il y perdrait en effet. Lui aussi, connaît ses saints et leur voue la culte qui leur convient. Il veut, pour le moment, libérer l'Allemagne, parce qu'il espère que son relevement imminente mettrait fin à la crise du chômage anglais, et ouvrirait toutes les grandes portes aux exportations de la Grande-Bretagne. Exécution de la position dont nous parlons plus haut, ne ferait, au contraire, qu'aggraver la situation de l'industrie de son pays, puisque les Etats-Unis se montreraient plus applicables en face de leur débiteur unique, que l'Entente tout entière.

Ce qui prouve que la conférence de Gênes n'est qu'une duperie, qu'elle tend uniquement à servir les intérêts du Royaume-Uni, ainsi que ceux de l'Allemagne, par dessus le marché.

Mais, les affaires sont les affaires. L'Angleterre et les Etats-Unis s'y entendent. Reversons à notre dette. La France a touché des Etats-Unis 5 francs par dollar, soit pour 2 750 millions de dollars américains 13 750 millions de francs. Si elle pouvait rembourser aujourd'hui, elle devrait déboursier 12 francs par dollar, autrement dit 33 milliards. L'opération serait plus avantageuse pour la République américaine. Que serait-ce dans 25 ans, si le change continuait à monter ?

D'autant plus avantageuse même que la France n'a rien gardé de ce que les Américains lui a prêté. Les milliards se sont envolés en fumée ainsi que l'écrit Saint-Briac, dans le « Journal ». Puis, continue notre confrère, « les Etats-Unis n'ont fait qu'une opération de crédit. Aucun capital n'est sorti de leur territoire. Ils ont simplement payé, aux fournisseurs de leurs compagnons d'armes, des commandes de matériel de guerre. Il est évident que, si les circonstances, consenties au prix fort. Ce prix reflétant une large part de bénéfice. Il con-

viendrait à leurs vainqueurs, ou aux nations intéressées.







# SAONE-&LOIRE

## Le carnaval chalonnais et la foire des Sauvagnins Voilà de la gaieté !

C'est le 27 février prochain qu'aura lieu la grande foire des Sauvagnins de Chalon-sur-Saône. Cette ville est un centre important de fourrures et pelletteries et sa foire annuelle du 27 février est universellement connue. C'est le plus important marché français de fourrures de pays. Toutes les sortes de sauvagnins et peaux brutes y sont représentées : fourrures, martres, renards, putois, loutres, blaireaux, chats sauvages, genettes, taupes, marmottes des Alpes, lapins, chèvres et chevreaux.

D'Amérique, d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique, de Suisse, etc., et de toutes les régions de la France, vendeurs et acheteurs s'y donnent rendez-vous.

Cette année, la Foire sera encadrée par les journées des 25 et 28 février consacrées au légendaire Carnaval Chalonnais, dont la réputation n'est plus à faire. Grâce à cette circonstance, la Foire des Sauvagnins promet d'être plus animée et plus importante encore que celle des années précédentes.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Richard, 7, place de Beaune, à Chalon-sur-Saône.

### AUTUN

Legs Laureaux. — Le maire de la ville d'Autun invite les ouvriers postulant au legs Laureaux, à adresser leur demande par écrit au secrétaire, avant le 12 février, dernier délai.

### OURBON-LANGY

Accident. — Vendredi dernier, dans l'après-midi, la jeune Marie, âgée de 12 ans environ, habitant chez ses parents, au domaine de Vers-le-Mont, commune de M. M., jouait dans la cuisine, lorsque, voulant saisir les quelques marches de l'escalier accidenté à la nuit, elle fit un faux pas et tomba sur des cailloux.

Aux cris qu'elle poussa, ses parents accoururent et constatèrent qu'elle s'était contusionnée assez sérieusement un genou.

Elle fut conduite immédiatement chez le docteur Bruin, où elle reçut les soins que nécessitait son état.

Abattoirs municipaux. — Il a été abattu pendant le mois de janvier : 32 porcs, donnant 4.448 kilos de viande ; 16 veaux, donnant 1.858 kilos de viande ; 15 bœufs ou vaches, donnant 7.632 kilos de viande ; 43 moutons, donnant 600 kilos de viande ; 2 chèvres, donnant 40 kilos de viande.

Impôt sur le chiffre d'affaires. — Il est rappelé aux contribuables des lettres F à N, payant moins de 50 francs mensuellement, que l'impôt sur le chiffre d'affaires sera perçu, par anticipation, du 7 février, de 9 à 11 heures, à la mairie, salle de la justice de paix.

### LE CREUSOT

ARRÊTATION D'UN CHINOIS. — Dans la journée d'hier la police a mis en état d'arrestation pour vol de linge, Chang Han Tong, 33 ans, qui, depuis plusieurs mois errait de ville en ville sans moyens d'existence bien évidents.

Il était revenu au Creusot il y a trois jours seulement et il a été établi qu'il y avait séjourné l'an dernier.

Chang Han Tong serait en effet ce chinois qui fut inculpé au mois d'août dans l'affaire d'un assassinat d'un de ses compatriotes, trouvé dévassé, le corps tout de sang et de larmes de revolver aux Bryuères, commune du Bruil. Chang Han Tong avait été élargi et détenu à la suite de ce meurtre, mais faute de preuves suffisantes, il avait dû être relâché. Il vient à nouveau de tomber dans les mains de la justice. Il a été transféré à Autun.



## Vous aussi vous avez bien vos misères Vous aussi vous pouvez vous en libérer avec les PILULES PINK

FEUILLETON DE PARIS-CENTRE

## Le Parfum de la Dame en noir

Par Gaston LEROUX

### XII. — LE CORPS IMPOSSIBLE

Quand Bernier eut ainsi raconté l'impossible drame, Roulettabille le remercia, avec sincérité, de son grand dévouement, ses zélés soins, lui recommandant la plus grande discrétion, le pria de l'excuser de sa brutalité, et lui ordonna de ne rien dire de l'interrogatoire qui venait de faire subir à Mme Darzac, Bernier, avant de s'en aller, voulut lui serrer la main, mais Roulettabille refusa la sienne.

## Un dément tente d'étrangler une voisine... Il est tué par le mari

Amont, 6 février de notre correspondant particulier). — Le hameau de Corcelles, vient d'être le théâtre d'un pénible drame, qui a causé une grosse émotion dans le pays : Un nommé Gaumet, au cours d'un accès de démence, s'est jeté sur une voisine et a tenté de l'étrangler. M. Basdevant, accouru aussitôt, vit le danger. Pour défendre sa femme, il prit un fusil et tira. Gaumet fut atteint à la tête et pendant son sang en abondance, il fut grièvement blessé, il fut amené à Autun, et de là aux Chartreux de Dijon.

### CHAROLLES

#### Audience correctionnelle

Dans son audience du 4 février, le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

— Léon Molard, 24 ans, incanctien, sans domicile fixe, 1 mois de prison pour vol d'objets mobiliers au préjudice de M. Dupont, à Paray-le-Monial.

— Jean-Baptiste Prudent, 44 ans, garçon d'écurie à Charolles, 1 an de prison pour vol d'une somme de 4.000 francs au préjudice de M. Bourrat, régisseur à Charolles.

— Jean Baudin, 18 ans, journalier à Palinges, 1 mois de prison pour vol au chef de brigade Guillot et au gendarme Ducrozet de la brigade de Palinges et 5 francs d'amende pour ivresse à Palinges.

— Désiré Magnin, 63 ans, journalier, sans domicile fixe, 8 jours de prison pour mendicité et défaut de carnet anthropométrique.

— Emile Rosset-Botton, 52 ans, marchand de balais sans domicile fixe, 2 jours de prison pour défaut de carnet anthropométrique.

— Georges Alex, 48 ans, manœuvre à Paray-le-Monial, revient sur opposition à un jugement de défaut du 17 décembre 1921 qui l'a condamné à 25 francs d'amende pour violence sur la personne de M. Massera à Paray-le-Monial le 26 décembre 1921.

Le tribunal confirme en jugement du 14 décembre 1921 :

— Frédéric Bailly, 24 ans, cultivateur à Briant Joumy Bailly, 25 ans et Léon Bailly, 34 ans, cultivateurs à Charolles, à Lyon, chacun 25 francs d'amende et chacun 25 francs de dommages-intérêts, pour chasse sur les propriétés de M. Monnerge et Riboux, à Auzilly-le-Duc.

— Guillaume Melot, 17 ans, manœuvre à Paray-le-Monial, 60 francs d'amende, pour pêche la nuit avec engins prohibés, dans le canal du Centre. Le tribunal a fixé la contrainte par corps à 4 jours de prison.

— Pierre Grégoire, 29 ans et Ignace Jawinski, 23 ans, mineurs à Sauvignies, chacun 1 mois de prison pour bris de clôture au préjudice de M. Filou à Sauvignies.

— Marcel Vialabon, 33 ans, mineurs à Sauvignies, poursuivis pour complicité de coups et blessures a été acquitté.

— Joseph Dolaginski, 31 ans, mineur à Sauvignies, poursuivi pour coups et blessures sur la personne de M. Paulot, cultivateur de Sauvignies, et Taccard, de Cry-le-Noble, en ce qui concerne, le tribunal a renvoyé l'affaire au 11 février 1922.

## Foires et Marchés de la Région

**BOURBON-LANGY.** — Il y avait beaucoup de monde au marché d'aujourd'hui, mais les approvisionnements étaient peu importants. La hausse sur les céréales a été très faible ; par contre, on constate une légère baisse sur le beurre et les œufs. Voici les cours principaux :

— Beurre, 4,50 à 5,50 le kilo ; œufs, 5 fr. à 5,50 la douzaine ; poulets, 21 à 22 fr. la paire ; canards, 18 à 22 fr. la pièce ; lapins domestiques, 8 à 14 fr. la pièce ; fromages de chèvre, 0,90 à 1 fr. la pièce ; fromages de vache, 0,90 à 0,60 la pièce ; choux cabus 1 à 1,50 la pièce ; choux navets, 0,50 à 0,60 la pièce ; haricots secs, 0,65 à 0,75 le litre ; haricots blancs, 1,25 le litre ; pommes de terre, 0,60 à 0,70 le kilo au détail ; 35 fr. les 100 kilos en gros ; noix, 2,50 le cent ; poires d'hiver, 1 à 1,50 la douzaine.

Cours pratiqués actuellement dans la région pour grains, fourrages, farine, etc. : froment, 1<sup>re</sup> qualité, 69 à 70 fr. les 100 kilos ; son, 48 fr. les 100 kilos ; seigle, 49 fr. ; orge, 49 fr. ; maïs, 60 fr. ; avoine, 57 fr. ; foin, 98 fr. ; foin, 28 fr. ; paille, 40 fr. ; luzerne, 20 fr. ; trèfle, 16 fr. ; le tout, marchandise prise à la culture.

**BOURGES (5 février).** — Marché aux fourrages : foin, les 500 kilos, 200 fr. ; luzerne, 200 à 225 ; trèfle, 150 ; sainfoin, 200 à 220 ; paille de froment, 40 à 50 fr. ; paille d'avoine, 40 fr.

**LE CREUSOT.** — Marché hebdomadaire. — Poulets 16 à 20 fr. la paire ; oies 18 à 20 fr. la paire ; canards 18 à 20 fr. la paire ; lapins de ferme 6 à 7 fr. la pièce ; beurre 10 à 11 fr. le kilo ; choux-fleurs 2 à 3 fr. la pièce ; choux de Bruxelles 2,75 le kilo ; haricots 1,25 à 1,50 le litre ; pommes 1,50 à 1,75 le kilo ; noix 1,50 le litre ; salade 0,50 le pied.

**MONTARGIS.** — Marché. — Beurre 9,50 à 12 francs le kilogramme ; œufs 5 à 6 fr. la douzaine ; poulets 15 à 20 fr. la paire ; dinde 65 à 80 fr. la paire ; lapins 10 à 15 fr. la pièce ; veaux gras de 8 à 9 fr. le kilo ; veaux de lait 50 à 100 francs la tête ; moutons gras 6 à 8 fr. le kilo ; fromages de 4 à 6 fr. suivant grosseur ; pommes de terre de 60 à 70 fr. le quintal.

**SAINT-SAULGE.** — Foire du 4 février. — Foire peu importante en raison du mauvais temps. Beufs d'embranchement de 3.000 à 4.500 fr. la paire ; châtreaux, génisses 1.600 fr. pièce ; vaches suitées de 800 à 2.000 fr. pièce ; beaufs vaches de boucherie 250 à 280 fr. les 100 kilos ; porcs gras de 150 à 165 fr. les 100 kilos ; porcelets 50 à 70 fr. pièce. Pas de moutons.

Il a été embarqué à la gare du chemin de fer économique 17 wagons de bestiaux.

**XIII. — OC L'ÉPOUVANTE DE ROULETTABILLE PREND DES PROPORTIONS INQUIÉTANTES**

El c'est vrai qu'il était littéralement épouvanté. Et je fus effrayé moi-même plus qu'on ne saurait dire. Je ne l'avais jamais encore vu dans un état d'ingénuité cérébrale pareil. Il marchait à travers la chambre d'un pas saccadé s'arrêtant parfois devant la glace, se regardant étrangement en se passant une main sur le front comme s'il était égaré par sa propre image ; « Est-ce bien toi Roulettabille, qui penses cela ? Qui oses penser cela ? Penses-tu que ? Il paraissait plutôt être sur le point de penser il semblait plutôt ne vouloir point penser. Il secoua la tête farouchement et alla quasi s'accroquer à la fenêtre, se penchant sur la rue lointaine, attendant peut-être le roulement de la petite voiture et le bruit du sabot de Toby. On eût dit une bête à l'affût.

Le ressac s'était tu ; la mer s'était tute à fait apaisée. Une raie blanche s'inscrivait soudain sur les flots noirs à l'Orient. C'était l'aurore. Et presque aussitôt, le Vieux Château sortit de la nuit, blême livide avec la même mine que nous, la mine de quelqu'un qui n'a pas dormi.

Roulettabille, demandai-je presque en tremblant, car je me rendais compte de mon incroyable audace, votre entrevue a-t-elle bien brève avec votre mère. Et comme vous vous êtes séparés en silence ? Je voudrais savoir, mon ami, si elle vous a raconté l'histoire de l'accident du revolver sur la table de nuit ?

— Non ! me répondit-il sans se détourner. — Elle ne vous a rien dit de cela ?

— Non !

— Et vous ne lui avez demandé aucune

## Marché de la Villette

du 6 février

Amenés. — Bœufs, 3.704 ; vaches, 1.702 ; taureaux, 399 ; veaux, 1.986 ; moutons, 13.858 ; porcs, 6.665.  
Vendus. — Bœufs, 3.900 ; vaches, 1.600 ; taureaux, 375 ; veaux, 1.900 ; moutons, 13.858 ; porcs, 6.005.  
Cours au kilo net. — Bœufs, 1<sup>er</sup> qual., 5,50 ; 2<sup>e</sup> qual., 5,30 ; 3<sup>e</sup> qual., 5,10 à 6,00 ; vaches, 5,50 ; 4<sup>e</sup> qual., 5,20 à 6,10 ; taureaux, 4,40 à 4,30 ; 2<sup>e</sup> qual., 4,70 ; veaux, 9,40, 7,80, 5,30, 4,00 à 10,50 ; moutons, 8,80, 8,00, 7,60, 5,30 à 10,40 ; porcs, 5,78, 5,38, 5,40, 3,58 à 5,85.  
Cours au kilo vif. — Bœufs, 1<sup>er</sup> qual., 3,30 ; 2<sup>e</sup> qual., 3,20 ; 3<sup>e</sup> qual., 3,00 à 3,50 ; vaches, 3,30, 2,92, 1,92, 1,65 à 3,70 ; taureaux, 2,42, 2,25, 2,00 ; veaux, 2,32 ; moutons, 3,19, 4,38, 2,91, 2,20 à 6,30 ; porcs, 4,00, 4,00, 4,00, 2,65, 2,65 à 5,20 ; porcs, 4,00, 3,00, 3,00, 2,75 à 4,15.

### PHYSIONOMIE DU MARCHÉ

Bœufs. — Vente active à des cours en légère hausse.  
Veaux. — Vente active. Cours en hausse.  
Moutons. — Vente bonne. Arrivages assez importants. Demande assez active à des cours en hausse.  
Porcs. — Vente bonne à des cours inchangés.

### Halls et Bourses - Paris

du 6 février

VIANDES. — Cours moyen au kilo : Bœuf. — Quart derrière, 1<sup>er</sup> qualité, 4,80 ; 2<sup>e</sup> qualité, 4,60 ; 3<sup>e</sup> qualité, 4,40 ; 4<sup>e</sup> qualité, 4,20. — Entier, 1<sup>er</sup> qualité, 8,80 ; 2<sup>e</sup> qualité, 7,20 ; 3<sup>e</sup> qualité, 6,00. — Veau. — Entier ou demi, 1<sup>er</sup> qualité, 8,50 ; 2<sup>e</sup> qualité, 7,50 ; 3<sup>e</sup> qualité, 6,50. — Demi-porc, 1<sup>er</sup> qualité, 5,40.  
BŒURRES. — Le kilo : Laurent, Poitou, 9,20 ; Touraine, 8,80 ; Marchand, 7,00 ; Normandie, 7,70.  
ŒUFS. — Le mille : Brie, Beauce, 610 ; Bourbonnais, Nivernais, 530 ; Touraine, 665 ; Éclair, 620.  
FROMAGES. — Gruyère, 3,00 à 9,80 ; Cantal, 3,00 à 4,00.

LES LOIS D'ASSURANCES

Les différents lois d'assistance tant pour les vieillards, infirmes ou incurables, que pour les familles nombreuses, les femmes en couches et l'assistance médicale gratuite, qui constituent des services départementaux, n'ont pu être d'autres dépenses obligatoires, en dehors des allocations pour les fonctionnaires de l'ordre judiciaire, rentrant pas dans le cadre de l'administration et du contrôle prévu pour la mise en exécution de ces lois. Des renseignements recueillis par ailleurs, il semble cependant que certains départements aient eu des dépenses de transport aux juges de paix, dans des cas envisagés, toutefois, en ce qui concerne l'appellation de « frais de déplacements », les dépenses de transport aux juges de paix, dans le cadre de l'administration publique du 27 février 1877 relatifs à la protection des enfants du premier âge, les juges de paix recevant des indemnités de déplacement pour la vérification des prescriptions desdites créances ne peuvent, d'une part, être modifiées qu'après avis du conseil supérieur de la protection des enfants du premier âge et, d'autre part, toute modification dans les départements afin d'éviter des inégalités de traitements difficiles à justifier et des plaintes qui en résulteraient. D'ailleurs, le chiffre des crédits alloués par le Parlement ne peut être que d'autoriser la participation de l'Etat au paiement d'indemnités de déplacement aux juges de paix calculées d'après un tarif plus élevé que celui actuellement en vigueur. Il va de soi, en outre, que toute modification dans les départements devant être établie préalablement l'objet d'un décret du conseil général, car toute dépense relative au service de la protection des enfants du premier âge doit se référer à un crédit correspondant voté par l'assemblée départementale.

### LES DÉCORATIONS

A date du 1<sup>er</sup> janvier 1922, sur 774.000 décorations attribuées à titre posthume, 612.000 ont été parues au Journal de l'Etat. Les pourcentages sont actuellement en cours avec le département ministériel de qui relève l'administration des Journaux officiels, en vue de hâter le plus possible la publication des décorations encore en instance.

**CHAMPAGNES**  
MOUSSEUX  
BORDEAUX BOURGOGNE  
Prix très réduits  
**Louis BELLOR**  
MOULINS (1<sup>er</sup> tier)  
2, rue Mathieu-de-Dombasle et 3, place aux Foies  
Bureaux : 2, place d'Allier - (Téléph. 150)

**VINS DE LIQUEURS - LIQUEURS SPIRITUEUX - SIROPS**  
Livraisons rapides et soignées

## Société des Établissements Léon PAULET

Société Anonyme au Capital de France 6.250.000 entièrement versés  
Siège Social : 4, Boulevard Michélet, 4 - MARSEILLE

### EMMISSION de 50.000 Obligations de 100 francs 7 1/2 % net.

Prix d'émission 495 francs, payables et souscrivant

Jointissance : 1<sup>er</sup> Janvier 1922  
Intérêt annuel : 35 francs (au simple puist à titre)

Remboursement à : 500 francs  
payables par semestre les 1<sup>er</sup> Janvier et 1<sup>er</sup> Juillet. Le premier coupon sera payable le 1<sup>er</sup> Juillet 1922

par tirages au sort annuels, en 25 années, à partir de 1927, suivant tableaux d'amortissement.

GARANTIES. — La Société s'engage tant que les 50.000 obligations émises ne seront pas remboursées à ne concéder aucun privilège, sous forme de garantie hypothécaire ou autre, sans accord préalable avec la Société Civile des porteurs d'obligations.

La cotation aux Bourses sera demandée. — L'insertion présente par la loi du 30 Janvier 1907, a été faite dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 1<sup>er</sup> Janvier 1922.

Les souscriptions et versements sont reçus sans frais : Au Siège social de la Société des Établissements L. PAULET ; Au Siège social de la Banque du Foncier Français, 8, Rue Saint-Jacques, Marseille. Dans ses Agences

et chez M. MARÉCHAL, Directeur de l'Agence du Foncier Français, 30, rue de Macon, au Creusot, ainsi que chez tous les Banquiers et Changeurs

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION :

Nom et adresse complète : \_\_\_\_\_

Je souscris (1) \_\_\_\_\_

pour M. le Directeur de la Banque du Foncier Français de ma faire recevoir (2) \_\_\_\_\_

Obligations de nominal de 500 fr. 7 1/2 % émises à 495 fr. de la Société des Établissements LÉON PAULET.

Je verse en souscrivant le somme de (3) \_\_\_\_\_

représentant le montant de ma souscription. Le \_\_\_\_\_ 1922

(1) Si vous ne désirez pas souscrire, laissez en blanc.

(2) Si vous désirez souscrire, remplissez ce bulletin.

(3) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(4) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(5) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(6) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(7) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(8) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(9) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(10) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(11) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(12) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(13) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(14) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(15) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(16) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(17) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(18) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(19) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(20) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(21) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(22) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(23) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(24) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(25) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(26) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(27) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(28) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(29) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(30) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(31) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(32) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(33) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(34) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(35) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(36) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(37) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(38) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(39) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(40) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(41) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(42) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(43) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(44) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(45) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(46) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(47) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(48) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(49) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(50) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(51) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(52) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(53) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(54) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(55) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(56) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(57) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(58) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(59) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(60) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(61) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(62) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(63) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(64) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(65) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(66) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(67) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(68) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(69) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(70) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(71) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.

(72) Si vous désirez verser, remplissez ce bulletin.

(73) Si vous ne désirez pas verser, laissez en blanc.



MAISON DONY 14, Rue des Arènes SOLDES après inventaire OCCASIONS A TOUS LES RAYONS Voir nos Etalages

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE : LA BELLE TENTATION, poèmes, par L. Guillet. Un volume in-16 double-couronne. Prix 6 fr. 75.

Une idée originale... La revue parisienne, les Amis, organise, avec la concours de la célèbre imprimerie de l'Éclair, une tournée spéciale qui apportera à ses lecteurs des départements la meilleure pièce littéraire de l'année...

LA REVUE DE LA SEMAINE ILLUSTRÉE Sommaire du n° 5 du 3 février : Conférences de la société des conférences Camille Bellaire...

Paris-Centre à Paris

- Librairie, rue de Charonne, 69 (près la rue Basfroid). Kiosque 127, boulevard Rochechouart, 127, place du Delta.

AVIS A NOS LECTEURS

TRAVAUX D'IMPRIMERIE

Notre informons nos lecteurs que, jusqu'à ce jour, ont bien voulu nous confier leurs TRAVAUX D'IMPRIMERIE, d'avoir à passer désormais...

LES PUBLICATIONS "PARIS-CENTRE" Société Anonyme Capital : 600 000 francs LIVRETS DANS LE TEMPS MINIMUM

En raison du coût de l'impression, nous prions nos abonnés de nous envoyer désormais soixante-quinze centimes (au lieu de 60 centimes) pour leurs changements d'adresse.

OFFICIERS MILITAIRES

Étude de M. DUBOIS, notaire à Saint-Benin-d'Azy. A louer par adjudication Le jeudi 9 février 1922, à 14 heures...

Étude de M. Philippe GROS, notaire à Decize (Nièvre).

PREMIERE INSERTION Suivant acte reçu par M. GROS, notaire, à Decize, le trois février mil neuf cent vingt-deux...

DEUXIEME PUBLICATION Suivant acte sous signatures privées en date, à Nevers, du vingt-cinq janvier 1922, non encore enregistré...

CABINETS D'AFFAIRES F. COUTURIER ARCHITECTE-EXPERT 30, rue Saint-Benin, à Nevers

VENTES

AUTO LIMOUSINE 16 H.P., 6 places Renault 1909; excellent état. 8.500 fr. convenant hôtel.

la Fabric de Draps de Lit AVIS. Nous expédions une paire de draps de lit belle toile de coton pour lit deux places...

PE SONNEL

On demande TOURNEURS et TOURNEUR-OUTILLEUR Usine de la Motte, à Nevers, 2002

MENAGE Valet et femme de chambre, demandé par hôtel, important de la région. Bonnes références exigées.

LIQUIDATION DES STOCKS Réouverture du Camp de Mars-s.-Allier VENTE de Baraques, Lits, Matelas, Couvertures

Pépinières Desfossé-Mannay LA CHARITÉ (Nièvre) Tous Végétaux de Plein air ROSERS - PLANTS D'ACACIAS

Déménagements - Transports Anciens adresses de BELLEVAL et HARRALLÉ Fondés en 1898 LANDRY & BAILLY

MACHINES A COUDRE des meilleurs systèmes Pour FAMILLES et ATELIERS Aiguilles et pièces de rechange

AVEC 10 FRANCS ON PEUT GAGNER 500.000 fr. en achetant un Bon Panama garanti remboursable à 400 francs

Du 1er au 22 Février RÉCLAME de Mouchoirs Prix exceptionnels Voir les Etalages à la CHEMISERIE New Sport

UNE BOITE VÉRITABLES Pastilles VALDA BIEN EMPLOYÉE, UTILISÉE A PROPOS PRÉSERVERA votre Gorge, vos Bronches, vos Poumons

LIQUIDATION DES STOCKS Réouverture du Camp de Mars-s.-Allier VENTE de Baraques, Lits, Matelas, Couvertures

Dépôt Agricole Félix Faure La Charité (Nièvre) - Téléphone 75 TOUT ENGRAIS pour la culture TOUT PRODUITS pour l'alimentation du bétail

CIVERS GARAGE CHALMET Saint-Sauveur, à enlever de suite FORD TORPEDO

Etape BLOCÉPONS Pour exploiter 200 hectares de taillis

SITUATION LUCRATIVE et indépendante offerte à candidat actif et relationnel, pour courtoisie sans connaissances spéciales.

ÉLECTRICITÉ ELECTRO-INSTALLATION FACTON-MERCERET 8, Rue Pasteur, 3 NEVERS

Fantasia Mme Veuve BOUILLOT 31, Rue La Fayette, 31 NEVERS

ON DEMANDE POUR TOUTE LA FRANCE Jeunes Gens, Hommes et Dames pour représentation très facile, sans connaissances spéciales.

CONSEIL AUX DAMES Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang.

Crédit Foncier de France Prêts aux Particuliers, Communes, Syndicats

BOIS-CHARBONS Matériaux de construction J.-B. BOUDOT 16, Rue du Chemin-de-Fer, 16 NEVERS

Sable et Gravier de Loire de toutes grosseurs PRIX DU SABLE : 2 fr. 50 la tonne sur bateau

PAPIERS PEINTS Tekko - Colonna - Papiers Dumas CHEMINÉES DE MARBRE

Bois de Chauffage BOULEE, première qualité, un an de coupe Livrée à domicile

AMÉRIQUE DE VOITURES Carroserie d'Automobiles Th. DUJON Fils à SAZ COINS (Cher)

Entreprise Générale d'ÉLECTRICITÉ Charles KELLER NEUVIÈME-ÉLECTRICIEN 15, rue de Rémiens NEVERS

AU TAILLEUR PARISIEN Maison fondée en 1893 GLACHET NEVERS, Rue du Commerce, 41, NEV 73

PAPILLON NOIR Le demander PARTOUT Pour la falsification de la signature ci-contre. - Nevers, le 1922. Le Maire Certifié véritable par l'imprimeur soussigné Nevers, le 1922.